



Comité régional ULM Bourgogne Franche Comté

CONVOCAATION le 30 janvier 2021

à l'Assemblée Générale annuelle du Comité ULM Bourgogne Franche Comté,
qui se tiendra à l'Espace Jean-Claude PATRIARCHE – 21320 Pouilly en Auxois à
partir de 9h30 en bimodal vidéo-conférence et présentiel

Avec la Participation de :

Madame Camille MENARD Chargée de Mission juridique et assurances

[Pré-inscription obligatoire à l'AG](#)

ICI

- En raison des circonstances exceptionnelles liées à la covid-19 l'Assemblée Générale Elective du Comité ULM Bourgogne-Franche-Comté se déroulera en bimodal Vidéoconférence et présentiel.

- Les votant(e)s doivent se faire connaître avant le 25 janvier 2021

- Les candidatures au CR doivent se présenter avant le 25 janvier

- **Les votes se feront par smartphone connectable à internet pour les présents et les distanciels pendant l'AG.**

- Les porteurs de pouvoirs doivent s'inscrire comme les votants

• Tous les présidents de Clubs ULM (association loi 1901) affiliés à la FFPLUM en 2020, ou leur représentant dûment mandaté par écrit, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif affiliés à la FFPLUM sont invités à participer à cette Assemblée Générale, ainsi que tous les membres licenciés.

• Ne peuvent voter que les présidents de clubs affiliés et d'Organismes à But Lucratif affiliés. S'il ne vous était pas possible de vous libérer à cette date, ni même de mandater un représentant de votre structure, vous pouvez mandater un adhérent licencié depuis 2 ans, d'une autre structure affiliée.

-Malgré des conditions difficiles, le Comité essaie de maintenir la continuité.

09h30 Assemblée Générale
Présentation du Rapport moral.
Approbation du Rapport financier.
Quitus de la gestion.vote.
Actions à venir – propositions- Demande d'investissement- approbation.vote.

10h00 Présentation des candidats à l'élection du bureau du comité Régional
Vote

Intervention de Mme Camille Menard
Chargée de mission juridique et assurances
Questions diverses

Résultats des votes

Les présidents de clubs et OBL, désireux d'être présents à Pouilly en Auxois sont prioritaires sur les membres licenciés

Une préinscription est nécessaire, La salle est limitée à 40 participants .Veuillez inscrire votre participation à l'AG du 30 janvier 2021 par le lien joint à ce courrier (carré rouge préinscriptions obligatoire). renseignement auprès de Jean-Pierre Caumont, Pdt. du Comité régional ULM Bourgogne Franche Comté. email : jpcaumont@ffplum.org • tél.: 06 87

